

Compte rendu de conseil

Date **Mardi 9 mars 2021** - 18 h 30

Absent : Marjorie Desaintpaul – Antoine Brohon

Ordre du jour Enfouissement des travaux - point sur les travaux - nomination employés – Compte administratif – Devis ossuaire – devis entretien terrain - Questions diverses

Compte de gestion – Compte administratif 2020 – Le Conseil adopte le compte de gestion et le compte administratif 2020. Avec un excédent d'investissement de 191 905,22 € et un excédent de fonctionnement de 32 893,58 €, l'excédent global est donc de 224 798, 80 €.

Nomination et création de postes – un poste d'agent technique de 15 h hebdomadaires est créé. Guylaine Sinoquet est donc dorénavant titulaire de ce poste. Bruno Outrebon est conforté dans un poste de 35 h hebdomadaires.

Les secrétaires de mairie ont leur poste fixé respectivement comme suit :

Emeline Caillet - 17 heures hebdomadaires - Emeline est actuellement en formation et est appelée à être la secrétaire principale. Stéphanie Lefebvre – 5 heures hebdomadaires – Stéphanie assurera la formation pendant une année.

Philippe Courtin est employé en contrat PEC (20 heures hebdomadaires) pour une année renouvelable.

Enfouissement des réseaux : Le Conseil vote à 9 voix pour, 1 abstention (Mme Courtois), 1 voix contre (M.Blondel), l'enfouissement des réseaux pour la route du val de Somme. Cela implique un emprunt de 268 000 € contacté auprès du Crédit Agricole Brie Picardie.

Une Convention avec GEMAPI est acceptée – Elle concerne un entretien des berges de certaines rivières, en l'occurrence celles de la Bellifontaine pour ce qui nous concerne.

Par ailleurs divers devis sont acceptés- L'un pour le curage du fossé entre le pont et la voie ferrée par l'entreprise Coin Jérémy.

Un autre pour l'entretien des talus des champs par la société Genjusz de St Riquier – un troisième avec M.Samuel Sablon pour l'entretien de l'ancien stade à raison de 6 ou 7 tontes annuelles.

Cimetière – Un devis pour finaliser la reprise de tombes délaissées est à l'étude. M. Léger propose de reprendre une partie de la fosse commune pour la dédier à l'ossuaire. Le Conseil adopte une participation de 100 € pour les personnes qui choisiront une place au jardin du souvenir avec leur nom sur une plaque dédiée.

Un Contrat d'assurance des risques statutaires est adopté par le Conseil. Il est négocié auprès du centre de gestion de la Somme et couvrira la protection des agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC (décès, accident du travail, maladie...)

Questions diverses : Un nouveau cas de vandalisme est signalé quant à une dégradation d'un talus communal rue du 11 novembre.

Une proposition d'acquisition de deux tableaux du peintre M. Silvand est émise par le Maire, en remerciement de l'exposition que ce dernier avait organisée à la salle communale.

La réunion se termine à 21 h 30

Le Maire

+

Henri Sannier